

Nantes, le 01/06/2021

CIRCULAIRE DE RENTREE

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale du Centre Hospitalier Universitaire de NANTES dont :

La Rentrée pour les étudiants(es) de 1^{ère} année est fixée au :

Vendredi 27 août 2021 à 8h30 - Bâtiment Chaptal, salle Contremoulins (RDC)
(merci de prévoir un pique-nique le jour de la rentrée)

Les documents demandés ci-dessous doivent être retournés à l'Institut de Formation :

1. **Droits d'inscription** : un chèque d'inscription de 170 euros à l'ordre de POLE FORMATION CHU DE NANTES,
2. **Tickets repas** : un chèque d'un montant de 44,10 euros à l'ordre de POLE FORMATION CHU DE NANTES et y joindre « l'imprimé pour les repas » (pas obligatoire et non remboursable). Il vous est proposé de manger au self les 10 premiers jours de cours par le biais de tickets en attendant d'avoir votre carte Gaïa qui vous permettra d'y accéder.

Pour tous les chèques, merci de noter derrière vos nom et prénom et mettre à l'ordre de POLE FORMATION CHU DE NANTES.

3. **Une photo d'identité** (format type photomaton) : y noter vos nom et prénom derrière
4. **La fiche de situation personnelle et familiale** (à compléter)
5. **une copie de la carte d'identité** (recto verso) valide avec la mention « document certifié conforme à l'original » avec date et signature
6. **une copie du baccalauréat** (Pour les étudiants qui passent leur baccalauréat cette année, merci de joindre un certificat de scolarité et une copie du relevé de notes dès obtention) avec la mention « document certifié conforme à l'original » avec date et signature

(!) Merci de penser à faire une photocopie de votre baccalauréat dès obtention de celui-ci.

7. **une copie de l'attestation de carte vitale**
8. **2 RIB** (Attention : RIB au nom de l'étudiant et non des parents)
9. **Couverture des accidents de travail et de trajet**
10. **Formulaire d'autorisation de prise de vue(s)** à compléter (ce formulaire nous permet de vous prendre en photo pour l'édition de votre carte Gaïa et pour votre dossier scolaire informatisé)
11. **Fiche médicale et le certificat de vaccination** (à faire compléter par le médecin agréé dont la liste des médecins se trouve sur le site de l'ARS de votre région) ci-joints dûment complétés, accompagnés des photocopies du carnet de santé suivantes :

- ↪ page des vaccinations portant votre nom et prénom
- ↪ page des maladies infantiles portant votre nom et prénom,

NB : si le rendez-vous en ophtalmologie n'est pas fait pour le jour de la rentrée, merci de nous préciser sur la fiche médicale la date de votre rendez-vous.

Rappel : pour entrer à l'institut, l'étudiant doit être à jour de l'ensemble de ses vaccinations y compris celles contre l'hépatite.

les jours qui suivront la rentrée, une visite médicale systématique obligatoire au service de santé au travail est programmée. Vous devrez vous y présenter accompagné(e) impérativement de votre carte de santé et de votre carte vitale. Adresse : Bâtiment Le Tourville, 5 rue du Doyen Boquien, 44093 NANTES cedex 01 ou à la médecine préventive de St Jacques.

12. Dossier de bourse : si vous souhaitez faire une demande de bourse, cette démarche doit se faire auprès du conseil régional. Pour ce faire, vous recevrez un mail de la région vous invitant à déposer une demande de bourse entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre 2021. En attendant, vous trouverez sur le « flyer bourse régionale » la procédure pour faire une simulation.

13. Courrier du Conseil régional des Pays de la Loire à remplir « éligibilité au financement des coûts de formation » et y joindre les pièces demandées

14. Régler la cotisation à la CVEC sur le site du CROUS de Nantes et fournir l'attestation.

PS :

Merci de venir avec une pièce d'identité pour la prise de photo (prévue le jour de la rentrée) pour l'édition de la carte Gaïa (Attention pièce obligatoire, si non présentée, la photo ne sera pas faite et la carte ne sera pas éditée)

----- oOo -----

POUR INFORMATION

Frais de transport

Un moyen de locomotion (cyclomoteur, tramway, bus ou voiture) est indispensable pour se rendre dans les principaux lieux de stages hospitaliers.

Les frais de transport pour se rendre dans les différents lieux de stages sont à la charge des étudiants. Des stages régionaux obligatoires proposés par l'institut seront à effectuer par année d'étude. L'étudiant devra prendre ses dispositions en ce qui concerne l'hébergement et les moyens de transports (train et/ou voiture).

Les difficultés de transport n'entrent pas en considération pour le choix des stages.

Les places de parking ne sont pas prévues à l'intérieur de l'enceinte des différents établissements pour les étudiants du pôle formation du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes.

Fournitures pour les stages cliniques

- des chaussures dédiées uniquement aux stages (ouvertes ou fermées),
- une paire de ciseaux,
- une paire de pince de Kocher (avec griffes),
- un mètre ruban (rigide).

Pour les trois derniers éléments, l'association des étudiants proposera à la rentrée une commande groupée.

Par ailleurs, une bibliographie sera conseillée à la rentrée.

PS : Pour les cours et stages, il faudra vous munir de masques chirurgicaux (masques en tissu interdits) et de gel hydro alcoolique

Madame BREMOND Mirna
Secrétaire de l'Institut de formation